

# *Note de recherche — Research Note*

## *Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent*

Mario Boleda\*

*On admet généralement que 10 000 personnes sont venues s'établir au Canada sous le régime français. Cet estimé est incomplet, car il laisse dans l'ombre les immigrants qui sont retournés en France.*

*La présente analyse vise à combler cette lacune.*

*It is generally accepted that 10,000 people immigrated to Canada under the French regime. That estimate is incomplete because it fails to account for the immigrants who returned to France.*

*The following analysis aims to fill that gap.*

### **I — Le point de départ**

Depuis les travaux pionniers d'Edme Rameau de Saint-Père, il n'est pas rare de lire que c'est tout au plus 10 000 individus qui ont tenté l'aventure canadienne sous le régime français, ce qui ne représente en moyenne qu'un peu moins de 70 personnes par année. C'est dire, pour reprendre les propos de Marcel Trudel, que la colonie a accueilli « un nombre toujours insignifiant » d'immigrants<sup>1</sup>.

La plupart des auteurs qui se sont intéressés à ce phénomène ont vu, en effet, dans le volume de l'immigration tout à la fois une mesure de la capacité des Français à émigrer et un indice de l'attraction du Canada. Ainsi, cette faiblesse numérique s'explique, pour les uns, par le peu de mobilité des

---

\* Groupe d'études socio-démographiques, Université nationale de Salta, Argentine.

Cet article présente une synthèse révisée de notre thèse de doctorat en démographie intitulée « Les migrations au Canada sous le régime français », Université de Montréal, 1983, xxv, 449 p. Nous remercions Yves Landry et Richard Lalou pour leur collaboration à la préparation de cet article ainsi que le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal dans le cadre duquel nous avons mené nos recherches. Le PRDH est subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Fonds FCAR et l'Université de Montréal.

1. Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, p. 142.

Français, la politique mercantiliste de la France et l'interdiction concernant les protestants; alors que pour les autres, elle n'est qu'une conséquence des facteurs répulsifs, soit la rudesse du climat, les guerres iroquoises et le sous-développement économique de la colonie envers des secteurs porteurs en main-d'œuvre, comme l'industrie et l'agriculture<sup>2</sup>. En somme, le nombre des immigrants nous révèle qu'à l'époque, la France n'est pas un pays d'émigration et que le Canada a un très faible pouvoir attractif.

S'il est possible de percevoir le petit nombre d'immigrants français comme un élément susceptible de compromettre le destin de la colonie, n'est-il pas excessif, en revanche, de conclure sur les causes de cette tendance migratoire à partir des seuls colons qui se sont installés en famille sur les rives du Saint-Laurent ? L'immigrant que l'historien contrôle est essentiellement celui dont la présence est attestée par des documents du type des registres paroissiaux. Tous les individus qui ont échappé à ces sources sont ainsi inévitablement exclus de la plupart des estimations connues. Or, il s'agit bien souvent de personnes qui sont reparties en France après avoir séjourné quelques années au Canada sans y laisser de postérité. En perdant cette fraction de l'immigration totale, c'est donc presque tous les retours et, a fortiori, le volume global des arrivants qui échappent au chercheur. Il est bien évident que nul n'ignore qu'une partie des immigrants ont choisi le chemin du retour. Le fait est particulièrement connu pour certaines catégories de la population, comme les engagés ou les militaires<sup>3</sup>. Cependant, aucun auteur ne s'est penché sur le problème dans sa globalité, à l'intérieur d'une étude d'ensemble sur le régime français<sup>4</sup>. C'est la volonté de combler cette lacune qui a conduit à la réalisation du présent travail.

2. À propos des raisons de la faiblesse de l'immigration et de l'importance des retours, voir Peter N. Moogk, « Reluctant Exiles: Emigrants from France in Canada before 1760 » dans *The William and Mary Quarterly*, 3rd Series, vol. XLVI, juillet 1989, pp. 463-505; John A. Dickinson, « Les Amérindiens et les débuts de la Nouvelle-France » dans *Canada ieri e oggi*, Atti del 60 Convegno internazionale di studi canadesi, Selva di Fasano, 27-31 marzo 1985, Schena Editore, pp. 87-108; Lucien Campeau, *Les Cent-Associés et le peuplement de la Nouvelle-France (1633-1663)*, Montréal, Bellarmin, 1974, 174 p.; et Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III, *La seigneurie des Cent-Associés (1627-1663)*, t. 2, *La société*, Montréal, Fides, 1983, 670 p.

3. La question du retour des immigrants a généralement été abordée dans des études consacrées aux engagés et aux militaires. Ainsi, Archange Godbout estime, dans son étude de l'immigration rochelaise au Canada, que « les deux tiers et même les trois quarts des recrues n'ont fait qu'un séjour plus ou moins long dans la colonie »; mais Louise Dechéne abaisse cette proportion à environ le quart ou la moitié. En ce qui concerne les militaires de la guerre de Sept Ans, Yves Landry évalue que seulement 15 p. 100 des soldats se sont établis au Canada, les autres ayant regagné la France. Archange Godbout, « Familles venues de La Rochelle en Canada » dans *Rapport des Archives nationales du Québec*, t. 48, 1970, p. 125; Louise Dechéne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1974, p. 76; Yves Landry, « Mortalité, nuptialité et canadienisation des troupes françaises de la guerre de Sept Ans » dans *Histoire sociale — Social History*, Vol. XII, n<sup>o</sup> 24, novembre 1979, p. 314.

4. Marcel Trudel a déjà tenté de mesurer la proportion des immigrants qui retournent en France, quel que soit leur statut professionnel. Mais cette étude n'envisage la question que pour les trente premières années de la colonisation. Trudel, *La société*, op. cit.

## II — L'approche démographique

De prime abord, il faut préciser qu'il s'agit ici d'une étude menée dans l'optique du démographe historien. Une telle démarche nécessite quelques éclaircissements de nature terminologique destinés aux non-spécialistes.

Le démographe cherche à mesurer, par exemple, la *migration nette* en tant que bilan algébrique entre l'ensemble des entrées et l'ensemble des sorties affectant un endroit donné, au cours de la période étudiée. C'est un élément de grande importance, car il contribue directement à l'accroissement de la population. Si la migration nette est positive (plus d'entrées que de sorties), on parle d'immigration nette; si elle est négative, on parle plutôt d'émigration nette.

Le démographe cherche aussi à estimer les totaux correspondant aux entrées et aux sorties et qui déterminent l'*immigration totale* (ou brute) et l'*émigration totale* (ou brute). Ce sont des variables qui, considérées avec la migration nette, permettent de saisir la dimension de la dynamique migratoire touchant une localité, une région ou un pays.

Il convient également de différencier les *migrations* des *migrants*. Puisque les individus qui se déplacent dans l'espace peuvent le faire à plusieurs reprises, le nombre de migrations est toujours plus élevé que le nombre de migrants. La nature renouvelable du phénomène migratoire ne joue presque pas dans le cas de la migration nette — dépendant de l'amplitude des périodes considérées —, mais elle intervient lorsqu'il s'agit de l'immigration totale. Les sources exploitées ici, cependant, ne font pas état des migrations, mais plutôt des migrants. Conséquemment, ces deux termes sont ici interchangeables.

En outre, la contribution de travaux historiques et généalogiques à nos calculs a obligé le recours à certaines notions qu'il importera d'autant plus de définir qu'elles servent à structurer notre exposé. Il sera ainsi question, tout d'abord, de l'*immigration fondatrice* (comme partie constituante de la migration nette) et de l'*immigration observée* (comme partie de l'immigration brute ou totale). Ensuite, on présentera des estimations concernant la *migration nette*, grâce auxquelles on essaiera d'évaluer la véritable *immigration brute*.

Finalement, on doit signaler que la migration nette a été obtenue par des méthodes dites résiduelles : la méthode du bilan démographique (BD) et celle des taux de survie (TS). Il s'agit de procédés indirects généralement utilisés de nos jours, qui ont été appliqués sur la base de la statistique de l'état civil — naissances et décès — et des dénombrements de la population élaborés entre 1666 et 1765.

## III — L'immigration fondatrice

Une des premières préoccupations des généalogistes et des historiens a été d'identifier les immigrants qui ont fait voile vers le Canada. Cependant, en raison du caractère très fragmentaire des sources utilisées, ils n'ont souvent pu saisir qu'une partie des arrivants : ceux qui, sur les rives du Saint-Laurent, ont fondé les premières familles canadiennes.

D'ailleurs, cette distinction n'a pas échappé à certains chercheurs. Ainsi, Jean-Noël Biraben fait référence aux immigrants qui se sont installés dans la colonie en parlant d'« immigration fixée<sup>5</sup> », tandis que Hubert Charbonneau et Yves Landry préfèrent employer l'expression d'« immigration établie<sup>6</sup> ». Très proches l'un de l'autre, ces deux concepts ont certainement l'avantage de préciser la nature du problème en séparant clairement la migration définitive de la migration temporaire. Cependant, ils n'en restent pas moins imparfaits, car ils supposent abusivement un décompte des célibataires qui se sont également « fixés » ou « établis » au Canada. Afin de cerner le plus justement possible cette portion de l'immigration représentée par la plupart des estimations réalisées, nous avons préféré, en dernier ressort, utiliser l'expression d'*immigration fondatrice*. Celle-ci n'est en définitive qu'une fraction de la migration nette, celle qui est restée au Canada, « fondant » les familles qui sont à l'origine de la population canadienne-française.

### 1) *Les premières estimations*

Parmi les nombreux chercheurs qui ont abordé le sujet, Edme Rameau (ou Rameau de Saint-Père) fait sans doute figure de précurseur. Il semble en effet être le premier à avoir étudié l'immigration au Canada sous le régime français. Lors de ses premières évaluations, Rameau est parvenu à un total approximatif de 9 700 à 10 700 individus arrivés au Canada, suggérant ainsi, dès 1859, le nombre de 10 000 immigrants<sup>7</sup>. Près de quinze ans plus tard, l'auteur déclare, dans un discours tenu à Paris devant la Société d'économie sociale, qu'il ne devait y avoir « pas plus que 10 000 colons » à s'être installés au Canada avant 1760<sup>8</sup>. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette estimation était donc déjà un repère : elle allait devenir une référence.

**Tableau 1** Immigration fondatrice au Canada sous le régime français, par période, d'après Edme Rameau

Période	Immigrants
Avant 1660	1 000
1663-1672	3 700
1673-1710	1 000
1710-1760	4 000 à 5 000
Total	9 700 à 10 700

Source : Rameau, *La France aux colonies...*, deuxième partie : *Les Canadiens*, p. 94.

5. Jean-Noël Biraben, « Le peuplement du Canada français » dans *Annales de démographie historique*, 1967, p. 120.

6. Hubert Charbonneau et Yves Landry, « La politique démographique en Nouvelle-France » dans *Annales de démographie historique*, 1979, p. 51.

7. Edme Rameau, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, p. 51.

8. *Idem*, « La race française au Canada » dans *Revue canadienne*, 1873, pp. 301-302.

Par la suite, les auteurs ont surtout repris, plus ou moins explicitement, les chiffres de Rameau, à l'instar d'Edmond Lareau dont les travaux s'en sont inspirés de toute évidence, même s'il ne les cite pas<sup>9</sup>.

En fait, il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour trouver une recherche véritablement originale. La nouveauté du travail de Stanislas-A. Lortie réside essentiellement dans sa méthode, puisque pour la première fois, l'étude s'appuie indirectement sur les données des registres paroissiaux. Après avoir mis à profit le dictionnaire généalogique de Tanguay<sup>10</sup> et le registre des confirmations de M<sup>gr</sup> de Laval, l'auteur dénombre précisément 4 894 immigrants entre 1608 et 1699<sup>11</sup>. Cette valeur s'écarte, certes, assez peu de celle de Rameau qui évalue, pour sa part, à environ 5 500 le nombre des immigrants au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Cependant, loin d'être un compilateur de Rameau, Lortie s'illustre surtout par sa rigueur méthodologique.

C'est avec Émile Chartier et Benjamin Sulte qu'Edme Rameau trouve ses premiers contradicteurs. Le premier propose, dans un article paru en 1920, un total de pas moins de 12 012 individus<sup>13</sup>. Au surplus, l'auteur n'inclut pas dans son calcul la période 1673-1712, minorant ainsi une évaluation déjà fort élevée. Benjamin Sulte, quant à lui, aboutit à des résultats bien en deçà de ceux établis par Rameau, avec tout au plus 7 050 immigrants arrivés entre 1608 et 1750<sup>14</sup>.

Malgré ces écarts, le nombre le plus souvent repris demeure, aujourd'hui encore, celui établi en 1859. D'ailleurs, même Paul-Émile Renaud, qui est sans doute l'un des auteurs les plus souvent cités, a formulé une évaluation fort semblable à celle de Rameau, 10 126 pour la période comprise entre 1608 et 1760<sup>15</sup>. En réalité, cette similitude ne doit pas nous surprendre dans la mesure où son travail ne découle d'aucune recherche originale, mais plutôt de la compilation des chiffres obtenus par ses prédécesseurs. Ainsi, l'auteur a retenu les valeurs de Lortie pour le XVII<sup>e</sup> siècle, puis celles de Sulte pour les quatre premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne la période 1740-1760, il est vraisemblable que Renaud a procédé à une moyenne approximative entre les données de Lareau pour la période 1710-1760, celles de Sulte

9. Edmond Lareau, « Immigration et colonisation sous la domination française » dans *Revue canadienne*, 1884, pp. 593-596.

10. Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, sept volumes, Montréal, Senécal, 1871-1890.

11. Stanislas-A. Lortie, « De l'origine des Canadiens-Français » dans *Bulletin du parler français au Canada*, vol. II, n<sup>o</sup> 1, septembre 1904, pp. 17-18.

12. Rameau, « La race française au Canada », *loc. cit.*, p. 302.

13. Émile Chartier, « La vitalité française au Canada » dans *Revue canadienne*, 1920, pp. 589-604.

14. Benjamin Sulte, « De combien de familles sortons-nous ? » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 13, n<sup>o</sup> 5, mai 1907, pp. 138-141; *idem*, « Nos origines » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 27, n<sup>o</sup> 1, janvier 1921, p. 25.

15. Paul-Émile Renaud, *Les origines économiques du Canada : l'œuvre de la France*, Mamers, Gabriel Enault, 1928, pp. 215-290.

pour les années 1710-1740 et celles de Chartier entre 1754 et 1763. En définitive, ce sont sans doute Edme Rameau, par son estimation globale, et Stanislas-A. Lortie, par sa méthode, qui ont le plus contribué à la connaissance de la question.

Bien que souvent proches de l'estimation de Rameau, tous ces résultats (Figure 1) ne sont pas moins fort différents. Nous notons, pour l'ensemble de la période, un écart de près de 5 000 immigrants entre les deux évaluations extrêmes. Même si, règle générale, nous ne disposons que de peu d'informations sur la méthodologie utilisée, nous pouvons supposer que ces variations proviennent, pour l'essentiel, des sources consultées et de la population considérée. Ainsi, Rameau s'est intéressé à l'ensemble de l'immigration française au Canada, tandis que Lortie n'a cherché à dénombrer que les Français dont l'origine en France était exactement connue. Or, cette distinction dans la définition de l'objet envisagé doit sûrement rendre compte en grande partie de l'écart mentionné. Cependant, tous ces auteurs conservent un point commun : les estimations qu'ils ont effectuées ne représentent pas la totalité des individus qui sont arrivés au Canada, mais seulement ceux qui parmi eux s'y sont installés à demeure en fondant une famille. Ils ont donc mesuré ce que nous avons appelé l'immigration fondatrice.

## 2) *Les nouvelles estimations*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la recherche devient plus systématique. Le premier à s'engager dans cette voie est le généalogiste Archange Godbout qui, en 1946, publie un article traitant des immigrants français selon leurs origines provinciales<sup>16</sup>. L'estimation qu'il a produite à cette occasion est partielle, puisqu'elle ne considère que les immigrants des provinces françaises les plus importantes. Cependant, grâce au tableau manuscrit retrouvé dans le Fonds Godbout des Archives nationales du Québec, nous avons pu déduire un total de 7 333 fondateurs entre 1608 et 1765. Un chiffre par conséquent bien inférieur aux 10 000 traditionnellement admis et pour une période légèrement plus grande.

Plus récemment, le démographe Jean-Noël Biraben a tenté d'approcher le nombre des immigrants, non plus par le décompte des individus apparaissant dans les divers documents historiques, mais par une méthode indirecte qui fait intervenir l'accroissement naturel de la population<sup>17</sup>. Contestant alors les résultats de Renaud et de Lortie pour la période 1640-1680, il conclut à une majoration de leur estimation de 1 244 immigrants, portant le total pour le régime français à 11 370 individus. Il faut voir, cependant, que les corrections de Biraben, loin de contredire les évaluations précédentes, se rapprochent davantage de la notion de migration nette que de celle d'immigration fondatrice dont il est question ici.

---

16. Archange Godbout, « Nos hérités provinciales françaises » dans *Les Archives de folklore*, vol. 1, 1946, pp. 26-40.

17. Biraben, *loc. cit.*, pp. 105-138.



En fait, depuis l'ouvrage de Paul-Émile Renaud, c'est sans doute la recherche entreprise ces dernières années par le PRDH de l'Université de Montréal qui a permis le réexamen le plus sérieux du sujet. À ce jour, l'ensemble des familles canadiennes ont été reconstituées jusqu'en 1729, ce qui permet d'évaluer le nombre d'immigrants de toutes origines, avant 1730, à 6 443. Pour les trois dernières décennies du régime français, nous bénéficions d'une étude sur les lieux d'origine des immigrants français reposant sur une exploitation des dictionnaires Tanguay et Drouin<sup>18</sup>. Il ressort de l'ensemble de ces travaux que 9 300 individus sont venus s'installer sur les rives du Saint-Laurent avant 1760.

Cette nouvelle évaluation est inférieure à celle de Renaud. Cependant, à l'examen du tableau 2, nous constatons que l'écart positif en faveur de Renaud est essentiellement le fait de la période 1740-1759; pour les périodes antérieures, les nombres du PRDH sont habituellement supérieurs. Or, nous savons que pour ces deux décennies, Renaud a repris en partie les chiffres de Chartier, soit 3 000 immigrants, dont une majorité de soldats venus au Canada lors de la guerre de Sept Ans et incluant une bonne fraction qui est rentrée en France. Il y a donc lieu de penser qu'une forte partie de l'écart est due à l'incidence de ces derniers immigrants. Dans un travail sur les troupes françaises de la guerre de Sept Ans, Yves Landry a évalué à environ 700 le nombre des soldats des troupes de terre restés au pays après la défaite<sup>19</sup>. En admettant que tous les soldats arrivés pendant cette période sont restés au Canada dans la même proportion que les soldats des régiments, nous pouvons dès lors émettre une nouvelle estimation qui ramène le nombre des immigrants fondateurs, entre 1740 et 1759, à environ 2 600<sup>20</sup>. Ainsi, nous obtenons une évaluation pour cette dernière période très proche de celle du PRDH; la différence représente même un maximum, puisque le progrès des travaux du PRDH pour les dernières décennies du régime français permettra vraisemblablement d'augmenter le nombre des fondateurs connus. Dans l'état actuel de la recherche, la différence entre les deux évaluations est de seulement 1,5 p. 100 pour toute la période antérieure à 1760. En définitive, force est d'admettre que le travail de compilation plus ou moins approximatif de Paul-Émile Renaud a abouti à des résultats équivalents à ceux plus précis et plus rigoureux du PRDH. Toutefois, la recherche du PRDH ayant été réalisée à partir de sources

---

18. Hubert Charbonneau et Normand Robert, « Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759 » dans *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, sous la direction de R. Cole Harris, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 45; Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes...*, Institut généalogique Drouin, *Dictionnaire national des Canadiens français (1608-1760)*, deux volumes, Montréal, Institut généalogique Drouin, 1979.

19. Landry, « Mortalité, nuptialité... », pp. 298-315.

20. Ce résultat a été obtenu en substituant l'estimation de Landry — augmentée de 226 pour tenir compte des troupes de la Marine — à celle de Chartier, en y ajoutant l'évaluation de Sulte pour la décennie 1740 (618 immigrants) et en faisant la moyenne de ce résultat avec les chiffres de Lareau pour l'ensemble des vingt ans (3 653 immigrants).

plus complètes et plus sûres, nous avons préféré retenir cette dernière estimation de l'immigration fondatrice (Tableau 2, colonne 4).

**Tableau 2 Comparaison entre les estimations de l'immigration fondatrice faites par Renaud et Godbout et la nouvelle estimation du PRDH Canada, 1608-1760**

Période (1)	Renaud (2)	Godbout (3)	PRDH (4)	(2)/(4) (5)
1608-1639	296		189	1,57
1640-1659	964		1 046	0,92
1660-1679	2 542		2 534	1,00
1680-1699	1 092		1 228	0,89
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>4 894</b>	<b>3 109</b>	<b>4 997</b>	<b>0,98</b>
1700-1719	659		926	0,71
1720-1739	1 008		1 022	0,99
1740-1759	3 565		2 355	1,51
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>5 232</b>	<b>4 224<sup>a</sup></b>	<b>4 303</b>	<b>1,22</b>
Total	10 126	7 333	9 300	1,09

<sup>a</sup> Cette estimation couvre la période 1700-1765.

Sources : Renaud, *op cit.*, p. 284.

Fonds Godbout, Archives nationales du Québec; Godbout, *loc. cit.*, p. 33.

PRDH : période 1608-1729 : registre de la population canadienne; période 1730-1759 : Henri Charbonneau et Normand Robert, « Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759. »

#### IV — L'immigration observée

Il peut sembler superflu, pour l'historien, de connaître le nombre d'individus qui, après avoir séjourné au Canada, s'en sont retournés sur le Vieux Continent. Le nombre des immigrants qui se sont acclimatés au Canada présente, en effet, bien plus d'intérêt pour celui qui veut analyser le processus de peuplement de la colonie. Cependant, les immigrants totaux, loin de n'être qu'une préoccupation de démographes, offrent, entre autres, l'avantage d'éclairer d'un jour nouveau le problème de l'attraction du Canada. Aussi, nous nous attarderons dans cette partie à estimer, non pas exactement l'immigration brute (qui désigne l'ensemble des entrées sur le territoire), mais en raison du caractère partiel des sources, ce que nous avons appelé plus prudemment *l'immigration observée*. Il s'agit, par conséquent, d'une portion seulement des immigrants totaux venus au Canada sous le régime français.

On doit noter que la stratégie vis-à-vis des sources est ici fort différente de celle mise en œuvre lorsqu'il était question de l'immigration fondatrice. Dans le cas de l'immigration observée, on cherche à saisir, quoique de façon incomplète, le total des immigrants. Il n'est plus question d'estimer ceux qui, demeurant dans la colonie, ont « fondé » la population canadienne-française, mais plutôt ceux qui sont arrivés au pays pour y passer des périodes relativement longues, dont une partie sont devenus finalement des fondateurs.

La totalité des sources exploitées ne permet nullement d'ailleurs d'appréhender les visiteurs dont le séjour a été très bref. Dans l'hypothèse la plus extrême, il s'agit de gens qui ont pour le moins hiverné en sol canadien, mais dont la très grande majorité y ont passé plusieurs années. Ils peuvent donc être tenus pour des immigrants à juste titre.

Sur le plan conceptuel, on admet ainsi que les immigrants totaux — les immigrants observés, plus précisément — ont tous été soumis au risque de rester définitivement au Canada, même ceux ayant finalement pris le chemin du retour après quelques années passées dans la colonie. Enfin, précisons que nous allons toujours retenir ici, par principe méthodologique — sauf dans des cas très spéciaux —, *le chiffre le plus fort*, ayant acquis la conviction que :

- a) les sources sont toujours fragmentaires;
- b) les auteurs consultés n'ont jamais cherché à déterminer la valeur quantitative correspondant à la totalité du phénomène;
- c) certains auteurs ont fait un travail plus exhaustif que d'autres.

Les résultats obtenus à la fin de la recherche ont d'ailleurs montré la justesse de ce schéma.

### 1) *Les premiers décomptes*

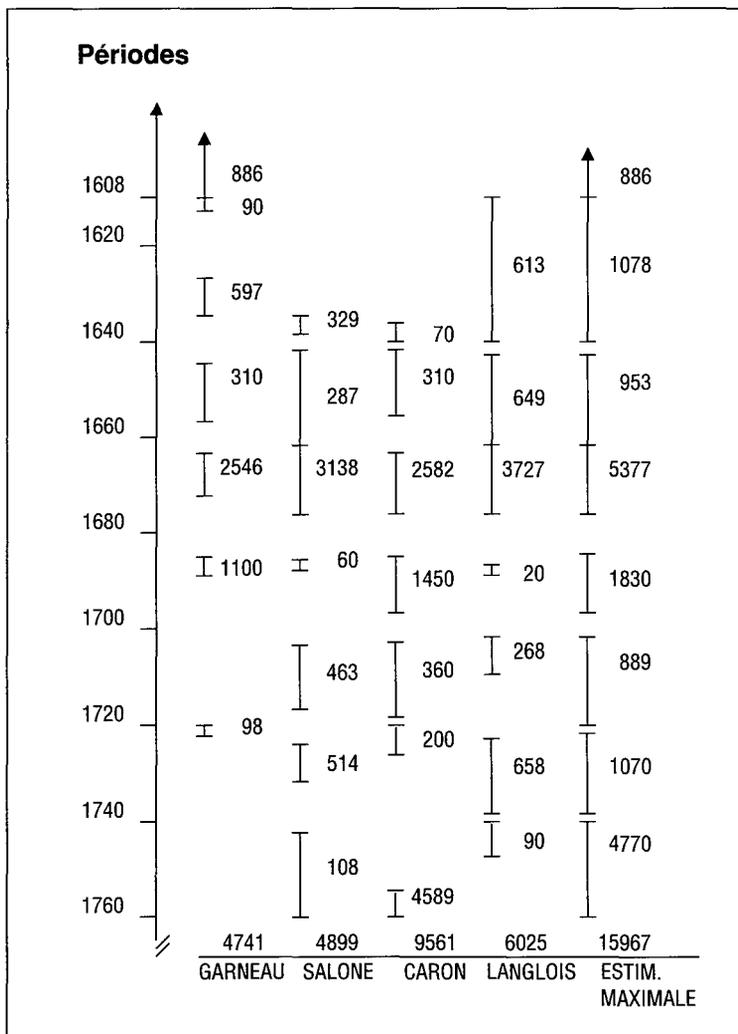
Le premier auteur à s'être penché sur la question d'immigration totale au Canada est un démographe français, Henri Bunle<sup>21</sup>. Pour ce faire, l'auteur a repris systématiquement toutes les références relatives au nombre d'immigrants contenues dans les ouvrages de quelques historiens<sup>22</sup>. Toutefois, si l'intention de Bunle a bien été de mesurer l'immigration totale, elle n'a pas nécessairement été partagée par ceux dont il s'est inspiré. Des motivations fort différentes peuvent avoir orienté l'étude de ces auteurs vers une partie seulement des immigrants. Ainsi, nous savons, par exemple, que pour une même période, Langlois et Salone ont dénombré respectivement 780 et 795 soldats, alors que Garneau en a compté 2 658 et Caron 6 549. Pour contourner cet obstacle, nous avons calculé une estimation maximale en ne retenant que la valeur annuelle la plus forte. Comme le montre la figure 2, nous avons alors abouti, pour la période 1608-1760, à un total de 15 967 immigrants observés, dont 58 p. 100 sont arrivés au XVII<sup>e</sup> siècle.

21. Henri Bunle, *Mouvements migratoires entre la France et l'étranger*, Paris, Imprimerie Nationale, 1943, 122 p., Service national des statistiques, Direction de la statistique générale, coll. « Études démographiques », n° 4.

22. L'estimation de Henri Bunle s'inspire des données des auteurs suivants : François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, deux volumes, Paris, Félix Alcan, 1920, 1 354 p.; Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France : étude sur les origines de la nation canadienne-française*, Paris, Guilmoto, 1905, 467 p.; Ivanhoë Caron, « La colonisation dans la province de Québec sous la domination française (1608-1760) » dans *Annuaire statistique de Québec*, 1915, pp. 17-101; Georges Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, Albert Lévesque, 1934, 309 p.

Figure 2

Quelques estimations de l'immigration au Canada sous le régime français, par période



Note : Les totaux correspondent à la période 1608-1760.

Source : Henri Bunle, *Mouvements migratoires entre la France et l'étranger*, pp. 17-18.

Or, récemment, Marcel Trudel a évalué l'immigration entre 1608 et 1663 à un peu plus de 5 000 individus, dépassant de loin les chiffres que nous avons pu dégager de Bunle<sup>25</sup>. En additionnant ces nouveaux résultats aux évaluations précédentes et en retenant toujours les valeurs les plus élevées, nous obtenons l'estimation suivante :

Période	Immigrants
1608-1639	1 593
1640-1659	3 450
1660-1679	5 677
1680-1699	1 830
1700-1719	889
1720-1739	1 070
1740-1759	4 770
1608-1759	19 279

Ainsi, la réunion des travaux de Bunle et de Trudel nous permet d'estimer le nombre total d'immigrants arrivés sous le régime français à quelque 19 000 individus, soit déjà près du double de l'immigration fondatrice.

## 2) *Notre estimation de l'immigration observée*

Nous inspirant du travail d'Henri Bunle, nous avons entrepris une estimation de l'immigration observée à partir de diverses sources à caractère historique, différentes, cependant, de celles traitées par cet auteur<sup>26</sup>. Cette démarche n'est certes pas entièrement satisfaisante, car elle nous oblige à considérer les seules catégories d'immigrants pour lesquelles l'information est la plus accessible, à savoir les militaires, les engagés, les femmes, les prisonniers et les religieux. S'il va de soi que notre travail n'est pas exhaustif, nous pensons néanmoins qu'il fournit une assez bonne estimation, compte tenu des renseignements disponibles.

### a) *Les militaires*

Bien que les militaires constituent la catégorie d'immigrants sur laquelle nous sommes le mieux documentés, il est très difficile de fournir avec assurance une évaluation exacte du nombre de soldats et officiers venus sous le régime français. Nous savons, en principe, que lors du premier recensement en 1666, il y avait dans la colonie quelque 1 200 soldats du régiment de Carignan-Salières. Cependant, selon Benjamin Sulte, ce chiffre peut être

25. Marcel Trudel, *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 569 p.

26. Les sources et ouvrages qui ont servi à réaliser cette nouvelle estimation sont répertoriés dans notre thèse de doctorat, « Les migrations au Canada sous le régime français », pp. 86-113.

majoré à 1 400 soldats rassemblés en 28 compagnies<sup>27</sup>. À la suite du départ des troupes en 1668, 200 soldats seraient venus prendre la relève, entre 1669 et 1671<sup>28</sup>. Une quinzaine d'années plus tard, la guerre contre les Iroquois a amené sur le territoire colonial un nouveau contingent estimé à 1 862 soldats<sup>29</sup>. En 1693, ce sont enfin 426 soldats qui sont arrivés de la métropole. Ces deux dernières estimations semblent cependant récusées par Louise Dechêne qui a évalué à environ 3 000 le nombre des soldats qui ont débarqué sur les rives du Saint-Laurent entre 1683 et 1699<sup>30</sup>. En admettant qu'il y avait 3 officiers par compagnie et en retenant les effectifs les plus importants, nous obtenons un total de 4 894 militaires pour l'ensemble du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît comme une période bien plus obscure, puisque non seulement les informations sur les militaires se font plus rares, mais encore, comme l'a signalé Pierre-Georges Roy, on observe une incorporation de plus en plus importante de Canadiens dans la défense de la colonie. Aussi, faute de pouvoir distinguer les militaires immigrants de ceux nés au Canada, laissons-nous de côté les renseignements disponibles sur les premières décennies<sup>31</sup> pour ne considérer que les seules troupes françaises engagées dans la guerre de Sept Ans. Ainsi, entre 1755 et 1757, ce sont 8 bataillons qui ont été envoyés. Or, si nous retenons la moyenne de 556 militaires par bataillon, faite sur la base des régiments de La Sarre et de Royal Roussillon<sup>32</sup>, nous arrivons à un total de 4 448 hommes. D'après les états dressés par les autorités militaires<sup>33</sup>, il faut ajouter à ces premiers contingents 1 729 soldats et officiers de renfort envoyés entre 1756 et 1759, ce qui revient donc à un total de 6 177 militaires venus pendant la guerre de Sept Ans.

À l'issue de ce calcul, nous pouvons évaluer provisoirement à 11 071 le nombre des militaires français arrivés entre 1608 et 1760. Cependant, si nous reprenons l'estimation de Bunle pour ce groupe d'immigrants (Tableau 3), nous observons que ce nouveau chiffre lui est inférieur, jusqu'en 1673 et entre 1700 et 1740. En majorant notre évaluation par la différence, l'immigration militaire au Canada sous le régime français peut finalement être chiffrée à quelque 13 000 individus.

27. Benjamin Sulte, « Officiers de Carignan » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 17, n<sup>o</sup> 7, juillet 1911, pp. 193-197.

28. Gérard Malchelosse, « Milice et troupes de la Marine en Nouvelle-France, 1669-1760 » dans *Les Cahiers des Dix*, n<sup>o</sup> 14, 1949, p. 116.

29. Jean Leclerc, « Généalogie et petite histoire, les soldats mariés » dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 12, n<sup>o</sup> 1, janvier 1961, pp. 38-42.

30. Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 87.

31. Voici un cas spécial pour lequel nous n'avons pas retenu le chiffre le plus fort.

32. Landry, « Mortalité, nuptialité... ».

33. « Les soldats arrivés en 1756 » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 51, n<sup>o</sup> 4, avril 1945, p. 181; Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada*, vol. III, *Du Traité d'Utrecht au Traité de Paris, 1713-1763*, Montréal, Beauchemin, 1966, pp. 202 et 228.

Tableau 3

**Immigration observée de militaires, par période,  
d'après l'estimation de Bunle et notre propre estimation  
Canada, 1608-1760**

Période (1)	Notre estimation				Total (6)	Écart (6)-(2) (7)	Estimation finale (8)
	Bunle <sup>a</sup> (2)	Soldats (3)	Dechêne (4)	Officiers <sup>b</sup> (5)			
1608-1639							
1640-1659	160					-160	170
1660-1673	1 912	1 600		102	1 702	-210	2 034
1674-1682							
1683-1688	1 600	1 862	3 000	192 <sup>c</sup>	3 192 <sup>c</sup>	1 592	3 192
1689-1699		426					
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>3 672</b>	<b>3 888</b>	<b>3 000</b>	<b>294</b>	<b>4 894</b>	<b>1 222</b>	<b>5 396</b>
1700-1719	829					-829	949 <sup>d</sup>
1720-1739	484					-484	554 <sup>d</sup>
1740-1759	4 637	5 833		344	6 177	1 540	6 177
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>5 950</b>	<b>5 833</b>		<b>344</b>	<b>6 177</b>	<b>277</b>	<b>7 680</b>
Total	9 622	9 721	(3 000)	638	11 071	1 449	13 076

<sup>a</sup> Estimation maximale tirée de Bunle.

<sup>b</sup> Appliquant les rapports « officiers-reste » (6,4 p. 100 pour le XVII<sup>e</sup> siècle et 5,9 p. 100 pour la guerre de Sept Ans).

<sup>c</sup> Sur la base de l'estimation de L. Dechêne.

<sup>d</sup> On ajoute les officiers suivant un rapport de 14,5 p. 100.

b) *Les engagés*

Comme les militaires, les engagés représentent une partie importante du phénomène migratoire. Or, après consultation de quelques sources résumées dans le tableau 4, ce sont tout au plus 922 individus qui ont été dénombrés<sup>34</sup>. Même si ce chiffre provient de l'exploitation des seuls contrats passés à La Rochelle, on reste bien loin des 3 900 engagés estimés par Renaud<sup>35</sup>. Nous pouvons constater, toutefois, que la proportion que constitue le nombre d'engagés recensés par Debien, Delafosse et Gaucher, rapporté à celui de Renaud, est équivalente au rapport du nombre des immigrants fondateurs originaires des provinces de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou sur le total de l'immigration fondatrice. Aussi, en admettant que la répartition des engagés suivant leur région d'origine est la même que celle des fondateurs, nous croyons pouvoir retenir les 3 900 engagés de Renaud comme estimation de l'immigration observée de ce groupe. Si nous conservons la répartition du tableau 4, nous obtenons alors 2 600 engagés arrivés au XVII<sup>e</sup> siècle et 1 300 au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 4** Immigration observée d'engagés, par période, d'après les compilations de Debien, Delafosse et Gaucher Canada, 1634-1760

XVII <sup>e</sup> siècle		XVIII <sup>e</sup> siècle	
Période	Engagés	Période	Engagés
1634-1630	1	1700-1709	12
1640-1649	200	1710-1719	78
1650-1659	245	1720-1729	62
1660-1669	98	1730-1739	70
1670-1679	25	1740-1749	44
1680-1689	26	1750-1759	42
1690-1699	19		
	614		308

c) *Les autres catégories de l'immigration observée*

Bien que n'ignorant pas qu'un certain nombre d'immigrants (sans doute faible) n'entre pas dans les catégories généralement retenues, nous avons décidé, en l'absence de sources, de nous limiter à l'examen des trois autres

34. Pour estimer le nombre des engagés, nous avons consulté : Gabriel Debien, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de La Rochelle » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 6, n<sup>o</sup> 2, septembre 1952, pp. 177-233; vol. 6, n<sup>o</sup> 3, décembre 1952, pp. 374-407; Gabriel Debien, « Les engagés pour le Canada partis de Nantes » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n<sup>o</sup> 4, mars 1980, pp. 583-586; Marc Gaucher, Marcel Delafosse et Gabriel Debien, « Les engagés pour le Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n<sup>o</sup> 2, septembre 1959, pp. 247-261; vol. 13, n<sup>o</sup> 3, décembre 1959, pp. 402-421; vol. 13, n<sup>o</sup> 4, mars 1960, pp. 550-561; vol. 14, n<sup>o</sup> 1, juin 1960, pp. 87-108; vol. 14, n<sup>o</sup> 2, septembre 1960, pp. 246-258; vol. 14, n<sup>o</sup> 3, décembre 1960, pp. 430-440; vol. 14, n<sup>o</sup> 4, mars 1961, pp. 583-602.

35. Renaud, *Les origines économiques du Canada...*, p. 285.

groupes les plus souvent observés, soit les femmes, les prisonniers et les religieux.

À l'égard des femmes, nous avons tout d'abord réuni les évaluations de Godbout, Malchelosse et Sulte pour obtenir un premier total de 1 657 femmes arrivées entre 1614 et 1760<sup>36</sup>. Nous avons également considéré l'estimation du PRDH à l'égard des immigrantes fondatrices. Celle-ci se révèle toujours supérieure, sauf pour les périodes 1660-1679 et 1730-1749. Comme l'immigration des femmes se concluait le plus souvent par leur établissement en famille, cette évaluation de l'immigration fondatrice peut être jugée satisfaisante. Mais afin de tenir compte des femmes célibataires et de celles qui ont pris la route du retour, nous avons procédé au calcul d'une estimation maximale, que présente le tableau 5. Ainsi, nous arrivons à un total de 2 105 immigrantes entre 1608 et 1760, dont 84 p. 100 avant 1700.

**Tableau 5** Immigration observée de femmes, par période, d'après quelques estimations  
Canada, 1608-1760

Période (1)	Godbout-Malchelosse-		Estimation maximale (4)
	Sulte (2)	PRDH (3)	
1608-1639	39	72	72
1640-1649	68	106	106
1650-1659	200	272	272
1660-1669	718	656	718
1670-1679	458	387	458
1680-1689	54	78	78
1690-1699	23	68	68
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>1 560</b>	<b>1 639</b>	<b>1 772</b>
1700-1709	24	104	104
1710-1719	19	83	83
1720-1729	14	58	58
1730-1739	17	16	17
1740-1749	18	16	18
1750-1759	5 <sup>a</sup>	53	53
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>97</b>	<b>330</b>	<b>333</b>
<b>Total</b>	<b>1 657</b>	<b>1 969</b>	<b>2 105</b>

<sup>a</sup>Année 1750 seulement.

36. Berneval (Archange Godbout), « Le contingent de filles de 1639 » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 45, n° 1, janvier 1939, pp. 3-15; « Les contingents de filles à marier de 1649-1653 » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 45, n° 9, septembre 1939, pp. 257-270; « Les filles venues au Canada de 1654 à 1657 » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 46, n° 11, novembre 1940, pp. 338-350; « Les filles venues au Canada de 1658 à 1661 » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 47, n° 4, avril 1941, pp. 96, bis-115; Gérard Malchelosse, « L'immigration des filles de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Les Cahiers des Dix*, n° 15, 1950, pp. 55-80; Benjamin Sulte, cité *ibid.*, pp. 77-78.

Quant aux prisonniers, Malchelosse a estimé que 648 faux sauniers sont venus au Canada entre 1730 et 1750<sup>37</sup>, auxquels il a ajouté, à la suite d'une seconde recherche, 68 fils de famille arrivés entre 1722 et 1750<sup>38</sup>. Ce sont donc 716 prisonniers qui ont tenté leur chance sous le régime français. Or, d'après l'étude récente menée par Lessard<sup>39</sup>, il n'y a eu que 594 déportés entre 1730 et 1750. Bien que sa liste contienne 728 noms, plusieurs parmi eux ne se sont jamais rendus dans la colonie. Nous pouvons penser, en regard des 1 000 prisonniers évalués par Renaud<sup>40</sup>, que ces chiffres sous-estiment quelque peu l'ampleur de la migration. Cependant, faute d'informations supplémentaires, nous retiendrons finalement le nombre de 594<sup>41</sup>.

Le clergé, pour sa part, n'avait pas été beaucoup plus étudié, sur le plan quantitatif tout au moins, jusqu'à tout récemment. Dans les publications d'Ivanhoë Caron, nous trouvons une répartition assez précise du nombre des religieux<sup>42</sup>, l'auteur ayant estimé à 298 le nombre des prêtres et missionnaires arrivés au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Les calculs plus récents de Louis-Edmond Hamelin concernent certes l'ensemble du régime français<sup>43</sup>. Mais en considérant les « nouveaux » prêtres, il a été amené à compter tout à la fois les religieux immigrants et les Canadiens de naissance qui ont choisi la prêtrise. Il dénombre ainsi 349 religieux pour le XVII<sup>e</sup> siècle et 497 pour la période 1700-1759. Heureusement, une recherche menée par Louis Pelletier<sup>44</sup> permet de fixer avec précision le volume de l'immigration religieuse. Fondée sur toutes les sources disponibles, répertoires imprimés, dictionnaires généalogiques et, surtout, archives des diverses communautés religieuses, cette étude a l'avantage d'évaluer également l'immigration religieuse féminine. Le tableau 6 présente ces nouvelles données : 717 religieux et 57 religieuses seraient ainsi venus de France avant 1760.

37. Gérard Malchelosse, « Faux sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Les Cahiers des Dix*, n<sup>o</sup> 9, 1944, pp. 161-197.

38. Gérard Malchelosse, « Les fils de famille en Nouvelle-France, 1720-1750 » dans *Les Cahiers des Dix*, n<sup>o</sup> 11, 1946, pp. 261-311.

39. Renald Lessard, « Les faux sauniers et le peuplement de la Nouvelle-France » dans *L'Ancêtre*, vol. 14, n<sup>o</sup> 3, novembre 1987, pp. 83-95; vol. 14, n<sup>o</sup> 4, décembre 1987, pp. 138-146; vol. 14, n<sup>o</sup> 5, janvier 1988, pp. 175-179.

40. Renaud, *Les origines économiques du Canada...*, p. 285.

41. Lessard, *loc. cit.*, vol. 14, n<sup>o</sup> 3, novembre 1987, pp. 84-85. C'est un autre cas particulier pour lequel nous n'avons pas gardé la valeur la plus forte.

42. Ivanhoë Caron, « Liste des prêtres séculiers et religieux qui ont exercé le Saint Ministère au Canada (1604-1699) » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 47, n<sup>os</sup> 3-10, mars-octobre 1941.

43. Louis-Edmond Hamelin, « Nombre annuel des nouveaux prêtres, Canada français (1600-1933) » dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 65, n<sup>o</sup> 2, avril-juin 1959, pp. 35-44.

44. Louis Pelletier, *Le clergé en Nouvelle-France : étude de démographie historique et répertoire biographique* (à paraître).

**Tableau 6** **Immigration religieuse observée  
selon le sexe et la période d'arrivée  
Canada, 1608-1760**

Période (1)	Sexe masculin (2)	Sexe féminin (3)	Ensemble (4)
1608-1619	8	—	8
1620-1629	21	—	21
1630-1639	33	6	39
1640-1649	27	13	40
1650-1659	17	14	31
1660-1669	46	2	48
1670-1679	65	18	83
1680-1689	59	1	60
1690-1699	83	2	85
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>359</b>	<b>56</b>	<b>415</b>
1700-1709	46	1	47
1710-1719	75	—	75
1720-1729	57	—	57
1730-1739	58	—	58
1740-1749	65	—	65
1750-1759	57	—	57
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>358</b>	<b>1</b>	<b>359</b>
<b>Total</b>	<b>717</b>	<b>57</b>	<b>774</b>

Source : Pelletier, *op. cit.*

d) *L'estimation finale de l'immigration observée*

Au terme de cette revue des principaux groupes d'immigrants, il nous faut proposer une évaluation de l'ensemble de l'immigration observée. Or, si nous additionnons les résultats globaux de ces catégories, tous repris dans le tableau 7, nous obtenons, avec 20 449 immigrants, un premier total à peine plus élevé que celui tiré de Bunle-Trudel. Cependant, considérées par période, ces deux évaluations présentent des écarts assez importants. Ainsi, comme le montre le tableau 8, l'estimation de Bunle-Trudel compte, pour les années 1608-1679, 6 051 immigrants de plus que notre première estimation (colonne 4), nombre qui s'abaisse, avec l'addition par période des engagés, à 4 210 (colonne 7). Après 1680, notre estimation se révèle toujours plus forte que celle de Bunle-Trudel. Aussi devons-nous voir dans ces écarts négatifs l'effet des corrections apportées par le dénombrement de Marcel Trudel. Puisque les travaux de cet auteur reposent sur des sources plus complètes, nous avons majoré nos chiffres par l'écart observé précédemment, ramenant l'évaluation finale à 24 659 immigrants (tableau 8, colonne 8).

Tableau 7

Synthèse de notre estimation de l'immigration observée,  
par période, selon les catégories d'immigrants  
Canada, 1608-1760

Période (1)	Militaires (2)	Engagés (3) <sup>a</sup>	Femmes (4)	Prisonniers (5)	Prêtres et religieuses (6)	Premier résultat (7) <sup>b</sup>	Engagés manquants (8) <sup>c</sup>	Deuxième résultat (9) <sup>d</sup>
1608-1639		(1)	72		68	(141)	4	145
1640-1659	170	(445)	378		71	(1 064)	1 440	2 504
1660-1679	2 034	(123)	1 176		131	(3 464)	397	3 861
1680-1699	3 192	(45)	146		145	(3 528)	145	3 673
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>5 396</b>	<b>2 600</b>	<b>1 772</b>		<b>415</b>	<b>10 183</b>		<b>10 183</b>
1700-1719	949	(90)	187		122	(1 348)	290	1 638
1720-1739	554	(132)	75	481	115	(1 357)	426	1 783
1740-1759	6 177	(86)	71	113	122	(6 569)	276	6 845
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>7 680</b>	<b>1 300</b>	<b>333</b>	<b>594</b>	<b>359</b>	<b>10 266</b>		<b>10 266</b>
Total	13 076	3 900	2 105	594	774	20 449		20 449

<sup>a</sup> Entre parenthèses : les 922 engagés de Debien, Delafosse et Gaucher. Aux totaux pour chaque siècle et pour l'ensemble du régime français : l'estimation de Renaud (3 900) répartie suivant la distribution par siècle tirée de Debien, Delafosse et Gaucher.

<sup>b</sup> Les chiffres de cette colonne sont l'addition des colonnes précédentes. Le total pour le XVII<sup>e</sup> siècle (10 183) est de 1 986 supérieur à la somme des périodes; le total pour le XVIII<sup>e</sup> siècle (10 499) est de 992 supérieur à la somme des périodes.

<sup>c</sup> Répartition des engagés manquants suivant la distribution des engagés connus, par période (colonne 3).

<sup>d</sup> Addition des colonnes 7 et 8. Les totaux ne changent absolument pas par rapport à ceux de la colonne 7.

**Tableau 8** Estimation finale de l'immigration observée, par période  
Canada, 1608-1760

Période (1)	Estim. max. Bunle-Trudel (2)	Première estimation			Estimation définitive			(8)/(2) (9)
		Premier résultat (3)	Écart (3)-(2) (4)	Estim. finale (5)	Deuxième résultat (6)	Écart (6)-(2) (7)	Estim. finale (8)	
1608-1639	1 593	(141)	-1 452	1 593	145	-1 448	1 593	1,000
1640-1659	3 450	(1 064)	-2 386	3 450	2 504	- 946	3 450	1,000
1660-1679	5 677	(3 464)	-2 213	5 677	3 861	-1 816	5 677	1,000
1680-1699	1 830	(3 528)	1 698	3 528	3 673	1 843	3 673	2,007
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>12 550</b>	<b>10 183</b>	<b>-2 367</b>	<b>14 248</b>	<b>10 183</b>	<b>-2 367</b>	<b>14 393</b>	<b>1,147</b>
1700-1719	889	(1 348)	459	(1 348)	1 638	749	1 638	1,843
1720-1739	1 070	(1 357)	287	(1 357)	1 783	713	1 783	1,666
1740-1759	4 770	(6 569)	1 799	(6 569)	6 845	2 075	6 845	1,435
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>6 729</b>	<b>10 266</b>	<b>3 537</b>	<b>10 266</b>	<b>10 266</b>	<b>3 537</b>	<b>10 266</b>	<b>1,526</b>
Total	19 279	20 449	1 170	24 514	20 449	1 170	24 659	1,279

### V — La migration nette (1660-1760)

Comme nous l'avons indiqué à la section II, nous avons aussi cherché à mesurer la migration nette pour les derniers 100 ans du régime français. Le travail a été entrepris par des méthodes résiduelles, en tirant profit des nombreux recensements coloniaux et des données de l'état civil<sup>45</sup>. Les résultats sont inscrits au tableau 9 où les soldes migratoires — corrigés et non corrigés du sous-dénombrement — ont été rapportés à des périodes de 20 ans.

Par définition, nous savons que la migration nette doit être plus forte que l'immigration fondatrice et plus faible que l'immigration observée. Ces rapports se sont généralement vérifiés à deux exceptions près. La première : entre 1680 et 1699, la migration nette a été moindre que l'immigration fondatrice, ce qui peut s'expliquer seulement par une sous-estimation de la migration nette. La deuxième : entre 1720 et 1739, la migration nette est ressortie plus forte que l'immigration observée, ce qui peut s'expliquer seulement par une sous-estimation de cette dernière.

**Tableau 9** Estimation de la migration nette (soldes migratoires)  
Canada, 1660-1760

Période (1)	Soldes migratoires non corrigés <sup>a</sup>		Soldes migratoires corrigés <sup>b</sup>	
	BD (2)	TS <sup>c</sup> (3)	BD (4)	TS <sup>c</sup> (5)
1660-1679	2 787	2 761	2 885	2 858
1680-1699	556		575	
1700-1719	1 083	1 557	1 121	1 611
1720-1739	5 159	6 277	5 340	6 497
1740-1759	4 834		5 003	
Total	14 419		14 924	

<sup>a</sup>Répartition des soldes migratoires (moyens annuels) suivant la concordance chronologique.

<sup>b</sup>Colonnes 2 et 3 multipliées par 1 035. On corrige ainsi le sous-dénombrement affectant les soldes migratoires originaux.

<sup>c</sup>Par la méthode des taux de survie (TS), il n'est pas possible d'estimer les périodes 1680-1699 et 1740-1759.

45. Le détail concernant les aspects méthodologiques et les calculs effectués pour estimer la migration nette est présenté dans notre thèse de doctorat, « Les migrations au Canada sous le régime français », pp. 216-289.

## VI — Vers une estimation de l'immigration brute

Au cours des paragraphes précédents (section IV), nous avons premièrement tenté d'estimer ce que nous avons appelé l'immigration observée, qui se distingue de l'immigration brute en ne considérant que les immigrants pour lesquels nous disposons d'informations. C'est dire que l'évaluation d'environ 25 000 immigrants minimise par définition l'ampleur du phénomène réel. Ensuite (section V), nous nous sommes livrés à une estimation indirecte de la migration nette dont la portée doit, par définition aussi, être moindre que celle de l'immigration observée. Or, ces calculs ont révélé qu'entre 1720 et 1740, la migration nette est plus forte que le nombre d'immigrants observés.

Nous croyons que cet écart est dû à la sous-estimation de l'immigration brute par l'immigration observée, d'autant plus que c'est précisément durant les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle que nous avons renoncé à comptabiliser les militaires, en raison de l'impossibilité de différencier les Français des coloniaux. Ainsi, il est nécessaire d'ajouter approximativement entre 3 600 et 4 700 immigrants — dépendant de la méthode employée pour aboutir à la migration nette — dans le but d'estimer l'immigration brute, qui ressort évaluée à près de 30 000 individus, soit le triple de la valeur généralement admise depuis 1859.

Le lecteur habitué aux 10 000 colons de Rameau peut réagir avec méfiance. Ce sentiment serait encore plus manifeste si nous étions arrivés à des chiffres encore plus élevés, comme certains déjà disponibles à l'heure actuelle. En effet, Leslie Choquette a récemment repris la question de l'immigration brute<sup>46</sup>. Par des calculs très grossiers et en employant une bonne partie des résultats tirés de notre thèse, elle a abouti à des nombres allant de 54 000 à 67 000, et même à 100 000 immigrants<sup>47</sup>. Nous croyons que ces estimations exagèrent la véritable portée du phénomène. Il n'y a pas que des raisons strictement démographiques, vu les hypothèses posées, mais aussi purement matérielles. Avec la capacité des navires de l'époque, le nombre moyen de bateaux par année que l'on peut en déduire semble tout à fait irréaliste<sup>48</sup>. Surtout lorsque l'on tient compte de la courte saison de navigation sur le Saint-Laurent ainsi que de la concentration évidente de l'immigration dans quelques périodes.

---

46. Leslie P. Choquette, *French Emigration to Canada in the 17th and 18th Centuries*, thèse de doctorat en d'histoire, Harvard University, Cambridge, Massachusetts, avril 1988, pp. 1-142.

47. *Ibid.*, pp. 92-93.

48. James S. Pritchard, « The pattern of French colonial shipping to Canada before 1760 » dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXIII, n<sup>o</sup> 231, 1976, pp. 189-210; Thomas Wien et James Pritchard, « Le commerce maritime du Canada » dans *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, planche 48.

Par contre, nos 30 000 immigrants totaux, tout en étant soutenus par des procédés démographiques adéquats, sont bien plus près de la réalité caractérisant les échanges maritimes sous le régime français. Quoi qu'il en soit, il faut bien souligner que notre estimation est sûrement en deçà de l'immigration brute réelle et ne constitue qu'un minimum. Il est certain que les progrès de la connaissance contribueront à majorer nos chiffres, en les approchant quelque peu de ceux obtenus par Choquette.

## VII — L'attraction du Canada sous le régime français

Connaissant désormais les deux dimensions de l'immigration, il nous est possible d'envisager le problème de l'attraction du Canada. Le rapport entre l'immigration fondatrice et l'immigration brute nous permet en effet de juger, sur une base quantitative précise, de la capacité de la colonie à retenir sur son sol ceux qui ont osé le voyage. Étant donné l'écart entre notre estimation de l'immigration brute et l'immigration brute réelle, ce rapport doit cependant être perçu comme un maximum.

Un tel calcul n'est certes pas nouveau, puisque Hubert Charbonneau et Yves Landry ont déjà tenté une évaluation semblable à partir des données de Lortie et de Bunle<sup>49</sup>. Cependant, les lacunes et les insuffisances de ces sources n'ont pas permis d'obtenir des « coefficients d'établissement » toujours cohérents, même si au total, ils aboutissent à une estimation pour le XVII<sup>e</sup> siècle qui peut paraître vraisemblable. De surcroît, il nous semble impropre de parler de coefficients d'établissement lorsque, comme nous l'avons vu, aucune des données disponibles ne recouvre complètement la notion d'immigration établie. Aussi, de même que nous avons préféré l'expression d'immigration fondatrice à celle d'immigration fixée ou établie, nous avons choisi d'utiliser, plus prosaïquement, le terme de « proportion de fondateurs ».

Mais avant de présenter les résultats de notre étude, il nous faut considérer le problème du décalage chronologique entre les deux variables. D'une manière générale, la datation attribuée à l'immigration brute ainsi qu'à l'immigration observée est très proche de la véritable date d'arrivée au Canada. Il n'en est pas nécessairement ainsi pour ce qui est de l'immigration fondatrice, dont les données ont été datées à partir de phénomènes, souvent démographiques, comme le mariage, qui se sont produits au pays, c'est-à-dire après l'immigration. En effet, il peut y avoir pour une même période un intervalle de plusieurs années entre les deux séries de données. Cependant, ce risque de biais dans le calcul par période des proportions de fondateurs est largement atténué par le fait que les données du PRDH jusqu'en 1729 correspondent de

---

49. Charbonneau et Landry, « La politique démographique en Nouvelle-France », pp. 50-51.

très près à la véritable année d'arrivée. Grâce aux renseignements fournis par le Dictionnaire Jetté et le répertoire des immigrants de Trudel<sup>50</sup>, une année d'arrivée a pu être attribuée à chaque immigrant, année d'arrivée exacte dans les cas d'individus dont on connaît la date d'engagement, d'arrivée dans les troupes, etc., année d'arrivée approximative correspondant à la première mention dans les archives judiciaires, notariales ou paroissiales. Ce n'est que pour les trois dernières décennies du régime français qu'un décalage pourrait se produire, mais cela ne changerait guère les proportions de fondateurs calculées sur des périodes de vingt ans. Il ne nous a donc pas semblé nécessaire d'effectuer des corrections pour tenir compte du possible décalage entre la datation de l'immigration brute et celle de l'immigration fondatrice.

La première réflexion que suggèrent les résultats présentés au tableau 10 concerne la faible rétention de l'immigration sous le régime français. C'est à peine un tiers des immigrants qui sont devenus des fondateurs. Cependant, la ventilation par période laisse apparaître des variations dans le temps. Les débuts de la colonisation ne semblent pas marqués par une volonté claire de peuplement, puisque seulement 11,9 p. 100 des immigrants totaux fondent une famille avant 1640. Dans la période 1660-1679, l'immigration prend un caractère plus définitif, avec une proportion qui atteint près de 45 p. 100; l'arrivée des Filles du roi et leur acclimation rapide expliquent ce fait. Il n'en demeure pas moins que près des deux tiers des immigrants du XVII<sup>e</sup> siècle ne se sont pas enracinés dans la colonie. S'il faut voir dans ce fort pourcentage de retours en France quelques effets du climat et des premières guerres iroquoises, ce faible peuplement de la colonie résulte surtout des conditions socio-économiques peu favorables à l'implantation humaine. Le marché matrimonial déséquilibré et une activité économique qui se limite à la traite des fourrures n'ont sans doute pas été des facteurs incitatifs. Aussi, faute d'avoir développé une économie dirigée vers des secteurs à forte main-d'œuvre, le Canada a perdu au XVII<sup>e</sup> siècle les contingents d'immigrants les plus importants, en termes relatifs, de son histoire. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la portion de ceux qui choisissent de rester sur les rives du Saint-Laurent augmente. Mais par la suite, les proportions tombent et, par conséquent, aucun changement fondamental ne subsiste entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est vrai cependant que l'immigration brute de la fin du régime français est surtout le fait de militaires dont le but n'était pas de s'installer : la proportion de fondateurs serait plus élevée si on retranchait ceux-ci des calculs.

---

50. René Jetté, avec la collaboration du Programme de recherche en démographie historique, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec — des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, xxx, 1 180 p.; Trudel, *Catalogue des immigrants, 1632-1662*.

**Tableau 10** Proportion des immigrants fondateurs dans l'ensemble de l'immigration brute, par période Canada, 1608-1760

Période	Immigration fondatrice a	Immigration brutede b	Proportion fondateurs (%) (2)/(3)
(1)	(2)	(3)	(4)
1608-1639	189	1 593	11,9
1640-1659	1 046	3 450	30,3
1660-1679	2 534	5 677	44,6
1680-1699	1 228	3 673	33,4
<b>XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>4 997</b>	<b>14 393</b>	<b>34,7</b>
1700-1719	926	1 638	56,5
1720-1739c	1 022	5 340/6 497	19,1/15,7
1740-1759	2 355	6 845	34,4
<b>XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>4 303</b>	<b>13 823/14 980</b>	<b>31,1/31,7</b>
Total	9 300	28 216/29 373	33,0/31,7

a) Estimation du tableau 2, colonne 4.

b) Immigration observée (tableau 8, colonne 8) majorée de l'écart par rapport à la migration nette concernant la période 1720-1739 (tableau 9, colonnes 4 et 5).

c) Les colonnes 3 et 4 contiennent deux chiffres, dépendant de la méthode employée pour le calcul de la migration nette (BD, TS).

### VIII — Conclusion

Avec une immigration totale de 30 000 individus sous le régime français, le nombre des arrivants n'est déjà plus tout à fait insignifiant, car il témoigne de l'existence d'un courant migratoire relativement continu entre les deux continents. Or, si beaucoup de Français sont venus au Canada, un grand nombre en sont repartis. La dureté du milieu de colonisation a certes joué, mais le déséquilibre du marché matrimonial et le confinement de la colonie à un simple comptoir de fourrures sont certainement responsables, au moins au XVII<sup>e</sup> siècle, d'une grande partie des retours. Aussi, si nous voulons parler de la faiblesse du peuplement colonial, nous faut-il mettre en cause la politique de la France. L'interdiction relative aux protestants a été ici décisive. Même un dixième de ceux qui ont quitté la métropole après la révocation de l'Édit de Nantes, sur la base de leur estimation minimale, aurait suffi à faire doubler l'immigration brute calculée pour l'ensemble du XVII<sup>e</sup> siècle et, a fortiori, probablement aussi l'immigration fondatrice.

